

Le Rionet

PROJET EDUCATIF

ASSOCIATION MULTI RENCONTRES DU RIONET

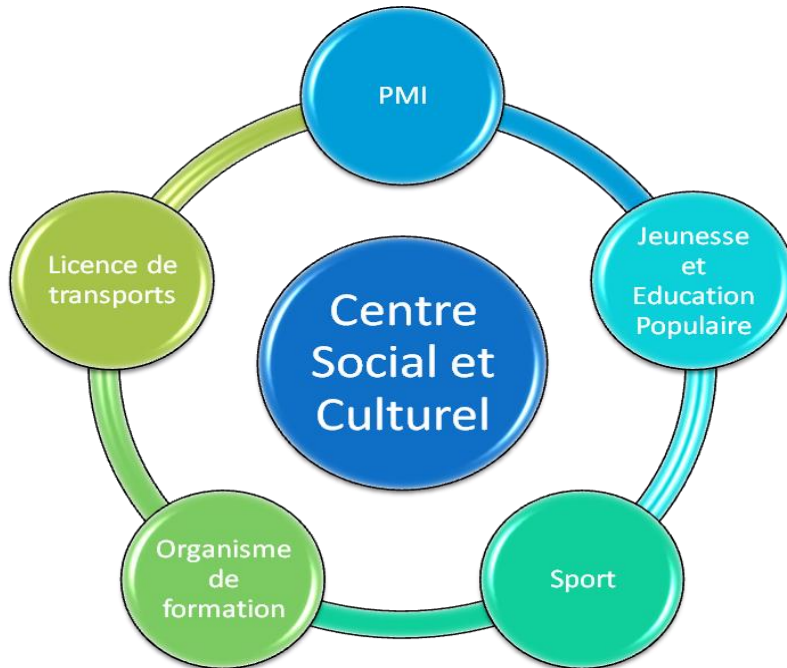
Association Multi-rencontres du Rionet 46600 Cazillac
0565372074

RIONET@RIONET.FR

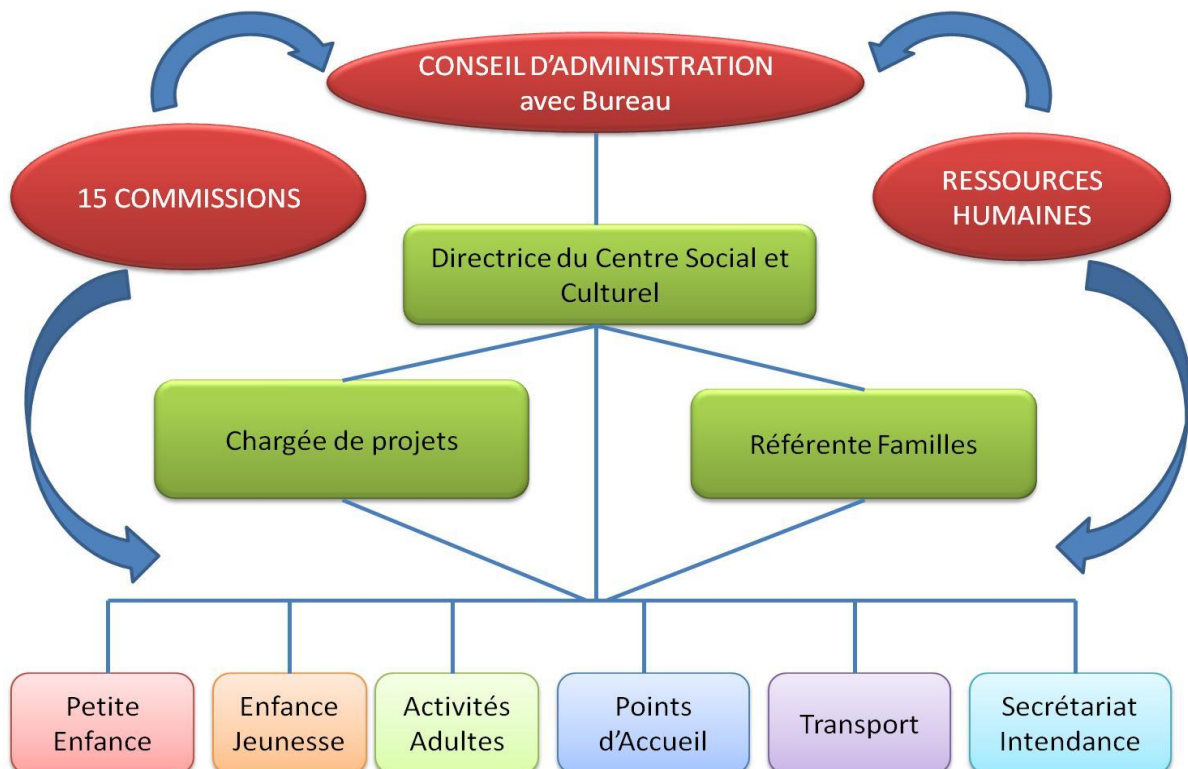
WWW.RIONET.FR

L'association Multi-Rencontres du Rionet est une association loi 1901 qui a pour but d'organiser toutes activités socioculturelles et sportives sur le territoire de Cazillac – Sarrazac et ses alentours afin de rompre l'isolement, en créant des liens de solidarité dans un secteur rural où l'habitat est très dispersé. C'est une association intercommunale qui regroupe plusieurs structures.

Agréments :



Organigramme associatif :



Depuis sa création en 1986, l'Association Multi-Rencontres du Rionet a pour objectifs de créer des liens de solidarité entre les personnes, de participer au développement des services à la population et de promouvoir l'action sociale et culturelle sur son territoire. Son implication dans le développement du territoire et la connaissance qui en résulte lui permettent d'avoir un ressenti de ses évolutions et de ses besoins.

L'association est née de l'initiative de jeunes parents qui souhaitent, pour leurs enfants et eux-mêmes créer un lieu d'échanges et de rencontres. Ils ont mis en place en 1986 une Halte-garderie parentale et un cours de yoga pour les mamans. Ensuite, ont vu le jour :

- ✓ 2 crèches parentales (Cazillac et Cressensac)
- ✓ Un relais Assistants Maternels (RAM) à Cressensac
- ✓ Un Accueil de Loisirs du mercredi et vacances scolaires situé à Cazillac, Cressensac, Lachapelle Auzac.
- ✓ Un Accueil « Ados » qui propose des activités à l'année, sorties weekends, séjours ski, séjours d'été.
- ✓ Des ateliers culturels et sportifs destinés à tous enfants/adultes/familles
- ✓ Un centre social
- ✓ Accompagnement des familles : parentalité, écoute, soutien administrative.
- ✓ Des services aux personnes
- ✓ Lutte contre l'isolement des publics fragiles.

L'association compte aujourd'hui 946 adhérents de 3 mois à 90 ans.

A) SITUATION GEOGRAPHIQUE

L'Association Multi-Rencontres du Rionet est implantée sur 2 communes rurales à l'extrême Nord du département du Lot (limite de la Corrèze), dont l'habitat est dispersé :

- Cazillac- Les Quatre routes du Lot qui ont fusionné en 1 commune : le Vignon en Quercy → 1.010 habitants
- Sarrazac- Cressensac qui ont fusionné en 1 seule commune → 1.163 habitants

Ces deux villages sont situés à 100 kms au Nord de Cahors et à 25 kms de Brive la Gaillarde.

L'association rayonne aussi sur un territoire plus vaste qui compte une vingtaine de communes environnantes :

- Dans le lot : Cressensac – Gignac– Cuzance – Baladou – Lachapelle Auzac – Strenquels – les Quatre Routes – Cavagnac – Condat – St Michel de Bannières – Vayrac – Floirac – St Denis les Martel –
- En Corrèze : Turenne – Ligneyrac – Collonges – Meyssac – Chauffour – Branceilles – La chapelle aux saints - Nespouls – Noailles ...
- Dordogne : Nadaillac

B) SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE

L'association est signataire du **Contrat Educatif Local** auprès de la DDCSPP, d'un PEDT et du Contrat de Projet Centre Social et Culturel auprès de la CNAM.

Sur ce territoire on note un accroissement important de la population. En effet, la proximité de Brive la Gaillarde et de Souillac place les communes dans le bassin d'emploi des deux villes.

Cette augmentation de la population semble devoir se poursuivre dans les années à venir avec notamment un pôle d'activité à Cressensac / Gignac (proximité du nouvel aéroport).

Plusieurs PMI et PME sont présentes sur le territoire :

- SOLEV (Martel), Brake (Souillac), Evoludis (les Quatre Routes), ADMR (Martel), Ets Jarrige (les Quatre Routes), SIMECA (Vayrac), SOTHYS (Meysac)

Ces entreprises emploient une bonne partie de la population active.

Une intercommunalité de fait existe entre Cazillac et Sarrazac depuis 40 ans notamment dans les domaines de la jeunesse, de l'enfance et du sport.

On trouve plusieurs structures intercommunales :

- Sur l'ensemble du territoire on compte:
 - 9 écoles maternelles
 - 9 écoles primaires
 - 4 collèges: Martel – Vayrac – Meysac – Souillac
 - Les lycées principalement fréquentés par les jeunes du territoire sont : Brive la Gaillarde – St Céré – Souillac
- Les autres Accueils de Loisirs: Bétaille – Vayrac – Meysac - Martel
- Une autre crèche parentale à Vayrac

Le tissu associatif sur notre territoire est assez dense. Il existe de nombreux clubs sportifs (foot, basket, rugby ...), des associations à caractère culturel et social.

VALEURS ET INTENTIONS EDUCATIVES

« Socialisation »

dans un milieu rural pour rompre l'isolement

⇒ FAVORISER LE DEVELOPPEMENT PHYSIQUE ET INTELLECTUEL DE L'ENFANT.

En contribuant au développement individuel de l'enfant, nous favorisons son processus d'adaptation à la vie en société.

⇒ RESPECTER LA SECURITE PHYSIQUE ET PSYCHIQUE DES MINEURS.

L'association s'engage à mettre en place des conditions d'accueil respectant la sécurité des enfants et des règles en vigueur (aménagement des structures d'accueil, location de matériel adapté, intervention de professionnels diplômés).

⇒ RESPECTER LES RYTHMES DE VIE DES MINEURS.

En prenant en compte la spécificité de chaque âge, nous conduisons chaque enfant à s'épanouir à son rythme. Dans la chaîne des interventions éducatives d'une journée chaque adulte doit avoir le souci des rythmes de l'enfant. Les animateurs post et périscolaires doivent intégrer la place particulière de leur intervention (temps scolaire à venir ou écoulé) afin de proposer une réponse se situant dans une variété de situations plus individualisées (temps calmes, besoin de se défouler, aménagement de l'espace)

⇒ CREER DES LIENS DE SOLIDARITE.

En développant les interactions, l'esprit de solidarité et de coopération, nous conduisons l'enfant à prendre conscience de l'interdépendance existante entre les personnes.

Mise en réseau avec différentes structures éducatives (établissements scolaires, associations...)

⇒ DEVELOPPER L'EPANOUISSEMENT DE L'ENFANT AU SEIN D'UN ACCUEIL COLLECTIF.

L'éducation n'est possible qu'au contact de l'autre et se nourrit aussi des différences. Vivre avec l'autre, dans sa différence et sa complémentarité, s'apprend quand un cadre collectif permet l'expression de cette diversité, au-delà des individualismes.

Mise à jour 2024

⇒ FAVORISER L'APPRENTISSAGE DE L'AUTONOMIE.

En amenant l'enfant à se responsabiliser, nous accompagnons les mineurs dans leur future vie d'adulte.
Donner la chance aux jeunes de donner vie à leurs projets, à leurs envies en les accompagnant dans leurs démarches.

⇒ REDUIRE LES INEGALITES SOCIALES ET PHYSIQUES.

Au travers de moyens financiers et/ou techniques, nous tentons d'amener chacun à participer et ce au-delà des inégalités.

Les tarifs des activités sont calculés en fonction des revenus des familles.

Les paiements échelonnés sont acceptés par l'association afin d'offrir une souplesse dans le règlement financier.

⇒ FAVORISER L'INTEGRATION DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

L'association s'engage à accueillir les enfants en situation de handicap, en mettant en place des dispositifs techniques et humains personnalisés visant à leur intégration. Les jeunes personnes handicapées doivent faire l'objet d'une attention concertée de la part des adultes qui les accompagnent (parents, enseignants, animateurs...). La mise en place de projet personnalisé pour ces jeunes en fonction de leurs besoins spécifiques est une garantie de la continuité éducative, elle enrichit l'information mutuelle et elle élargit le champ de leur intégration.

⇒ CONDUIRE L'ENFANT A LA PERSEVERANCE ET LUI DONNER LE GOUT DE L'EFFORT.

En mettant en place des stages et/ou projets à moyen/long terme, nous conduisons l'enfant à réaliser la nécessité et l'intérêt de l'engagement dans ses actions.

⇒ DECOUVRIR SON ENVIRONNEMENT PROCHE ET LOINTAIN.

En amenant les jeunes à découvrir d'autres milieux, nous cherchons à l'amener à une certaine connaissance et tolérance.

Par l'intermédiaire des séjours et des mini camps mis en place, l'association veut ouvrir les jeunes à d'autres lieux, d'autres habitudes.

⇒ ORGANISER DES MINIS CAMPS ET SEJOURS.

Afin d'amener les jeunes à une certaine autonomie et au plaisir des loisirs, l'association organise des séjours durant les vacances pour les 6/18 ans (vacances de février, vacances de pâques, vacances d'été, vacances de la toussaint)

⇒ DEVELOPPER LA CO-EDUCATION, EN FAVORISANT LES ECHANGES.

En favorisant les rencontres avec les différents acteurs de l'éducation des enfants, nous serons plus à même d'intervenir et de développer une éducation globale de l'enfant.

Mise en réseau avec d'autres structures (associations, établissements scolaires et tout autre partenaire éducatif)

⇒ FAVORISER L'ACCUEIL ET LA PLACE DES PARENTS.

L'Association propose aux parents de s'impliquer dans la conception et dans la réalisation du projet. Dans un souci de concertation, les parents participent aux différentes commissions de l'association

⇒ FAIRE PARTICIPER LES JEUNES.

Afin de rester au plus proche des attentes et des envies des jeunes, nous les impliquons dans le montage et la réalisation des projets (concertation)

Mise en place de réunions/rencontres pour prendre en compte la parole des jeunes.

⇒ FAIRE DÉCOUVRIR DES PRATIQUES CULTURELLES ET/OU SPORTIVES.

En éveillant les enfants à des pratiques culturelles et sportives variées, nous contribuons à leur construction et leur éducation.

Mise en place de stages, séjours et mini camps.

⇒ ACCUEILLIR LES JEUNES SANS PERDRE LES NOTIONS DE LOISIRS, PLAISIRS INHERENTS AUX VACANCES.

Il est demandé aux équipes pédagogiques de respecter et d'accueillir les jeunes dans une ambiance conviviale et de loisirs.

⇒ ACCOMPAGNER LES ADOLESCENTS.

En positionnant un référent pour les adolescents, nous les accompagnons s'ils le souhaitent dans leurs démarches, envies et vie quotidienne.

Cet animateur référent est le garant du respect des objectifs de l'association mais aussi le lien nécessaire avec les jeunes.

⇒ ÉDUIQUER A LA CITOYENNETE.

En éduquant l'enfant à la citoyenneté, nous lui permettons de prendre conscience de la société, de ses droits et ses devoirs.

Reconnaître la citoyenneté c'est d'abord prendre les mineurs pour des personnes, différentes des adultes, mais également douées individuellement et collectivement d'une légitime vision du monde et d'une capacité à s'exprimer, à agir et à participer à la vie sociale.

Il ne s'agit pas seulement d'apprendre à respecter des règles de vie, mais plutôt de se les approprier et de les construire.

⇒ SENSIBILISER LES JEUNES A L'ÉCOLOGIE ET AU DEVELOPPEMENT DURABLE.

En sensibilisant les jeunes à ces thèmes écologiques, nous développons leur respect envers notre environnement.

⇒ PREVENTION DES COMPORTEMENTS A RISQUES.

En portant attention aux comportements des jeunes, nous serons plus à même de prévenir des risques ou dangers qu'ils encourent.

L'association offrira des espaces d'information pour les jeunes au travers d'affiches murales, accès à internet, relation avec l'animateur référent.

FONCTIONNEMENT

L'accueil de loisirs multisites du RIONET est situé en zone rurale, à 100 kms au Nord de Cahors et 25 kms au sud de Brive la Gaillarde.

L'habitat est dispersé, d'où l'importance de créer des liens de solidarité entre les personnes. C'est un des premiers objectifs de l'Association Multi-Rencontres du Rionet (association organisatrice de l'AL).

L'accueil de loisirs a vu le jour il y a 32 ans, à l'initiative de parents bénévoles.

Les temps périscolaires qui répondent essentiellement à un besoin de garde, avant, après l'école et pendant le temps du déjeuner sont encadrés par des animateurs. Ces temps périscolaires ont lieu sur les communes de Cressensac-Sarrazac (matin, midi, soir), Gignac (midi, soir) et Cuzance (matin, soir).

L'accueil périscolaire du mercredi est éclaté dans différents locaux mis à notre disposition par les municipalités du Vignon en Quercy, de Cressensac Sarrazac et Lachapelle Auzac.

Des transports sont organisés entre les différents sites si besoin.

Les différents lieux d'accueil :

COMMUNE DU VIGNON EN QUERCY – SITE DE CAZILLAC « MAISON DE L'ENFANCE »

Nous accueillons les enfants et les jeunes de 0 à 17 ans dans les locaux mis à notre disposition par la commune depuis novembre 2004 (0/5ans en crèche, 5-17ans en accueil de loisirs).

AL péri et extra-scolaire:

- Mercredi et vacances scolaires : de 7 h 30 à 18h30 pour l'accueil des enfants de 5 ans à 17 ans.
- Samedi : sur la journée, aide aux devoirs pour les ados, et activités spécifiques de 10h00 à 14h00.

COMMUNE DE CRESSENSAC – SARRAZAC

Salle Polyvalente Hôpital Saint Jean

Activités selon besoin, accueil des enfants pour des journées ou des périodes.

Ancienne école de Cressensac

L'AL est ouvert à l'ancienne école de Cressensac les mercredis et les jours de vacances scolaires, de 7h30 à 18h30.

École et salle de la garderie Périscolaire

De 7h30 à 19h00 les jours d'école en période scolaire (périscolaire du matin 7h30-8h30, du midi 12h-14h, du soir 16h30-19h).

Crèche de Cressensac, ouverte de 7h à 18h30.

COMMUNE DE LACHAPELLE-AUZAC

L'AL est ouvert les mercredis en période scolaire de 7h30 à 18h30, et en période de vacances scolaires une antenne peut être mise en place.

COMMUNE DE GIGNAC

Ecole maternelle et élémentaire de Gignac

Périscolaire le midi de 12h à 14h et le soir de 16h30 à 18h30.

COMMUNE DE CUZANCE

Salle de garderie en dehors des locaux scolaires, périscolaire du matin de 7h15 à 8h45 et le soir de 16h15 à 18h30 - 19h le vendredi).

MINI CAMPS ET séjours :

Durant les vacances scolaires, des séjours à caractère sportif et ou socioculturel sont mis en place. Ils sont destinés principalement aux jeunes et sont organisés soit dans des centres habilités DDCSPP (en dur) soit dans des campings (sous toile).

La localisation des mini camps et séjours dépend de la nature du thème proposé (ski, voile, chantier, randonnées...)

MOYENS HUMAINS, TECHNIQUES ET RESSOURCES

L'association est composée de membres d'honneur (élus par le C.A) et de membres actifs (membres qui s'acquittent d'une cotisation fixée par l'Assemblée Générale).

Les décisions sont prises par le Conseil d'Administration réunissant 16 membres qui élisent le Bureau. Le CA se réunit une fois par mois.

Des commissions sont mises en place par secteur, des membres du CA et des parents sont membres de ces commissions.

Le fonctionnement technique est assuré par : des directeurs diplômés assistés de deux adjoints (BAFD) et d'au moins 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans et 1 animateur pour 12 enfants (de plus de 6 ans).

La grande majorité des animateurs est titulaire du BAFA, et des stagiaires viennent rejoindre l'équipe.

Les parents et les bénévoles ont une place importante et contribuent au bon fonctionnement de l'encadrement.

L'association emploie des animateurs permanents mais dispose aussi de personnel mis à disposition par les communes. L'été, pour répondre à un accroissement des effectifs, l'association embauche des animateurs saisonniers (CEE).

Les activités nécessitant des compétences spécifiques sont encadrées par du personnel formé et compétent (Brevet d'État).

Afin de mettre en place des moyens répondant à ces objectifs, l'équipe pédagogique se réunit régulièrement avec des membres de la commission chargée de l'ALSH.

Lors de ces réunions, les problèmes (occasionnels), techniques ou psychologiques sont abordés afin de trouver des solutions et de veiller au bon fonctionnement de l'Accueil de loisirs.

Les salariés bénéficient régulièrement de formations afin de développer leurs compétences.

Moyens techniques :

- 6 mini-bus
- Locaux (Maison de l'Enfance à Cazillac, salle des fêtes de l'Hôpital Saint Jean, locaux scolaires de Cressensac, de Lachapelle Auzac)
- Matériels informatiques (réseau internet)
- Matériels de camping
- Matériels sportifs (ballons, chasubles, plots, filets, paniers, raquettes, vélos...)
- Jeux de société et d'intérieur (baby-foot, divers jeux, flitzer...)
- Jeux d'extérieur (ping-pong, cages de foot, pont de singe, balançoires ...)
- Matériels d'arts plastiques (salle aménagée peinture – terre...)
- Matériels prêtés par les familles

Ressources de l'association :

- Produit des cotisations.
- Participation des familles aux différentes activités.
- Produits des manifestations, des activités.
- Communes du Vignon en Quercy, Cressensac-Sarrazac, Lachapelle Auzac : mise à disposition de locaux, subventions de fonctionnement et participation au coût des salaires du personnel de l'accueil de loisirs périscolaires.
- Communes de Cressensac-Sarrazac, Gignac, Cuzance : mise à disposition de locaux, subventions de fonctionnement.
- Organismes sociaux : Caisse d'Allocations Familiales, Mutualité Sociale Agricole.
- Conseil Général : aide à la formation BAFA, aide à l'organisation de manifestations à caractère culturel (concert, théâtre...).
- Etat : Subventions et aide technique de la DDEETSPP.
- Sponsors/Mécènes : La Caisse d'Epargne Midi-Pyrénées, Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées, artisans, commerçants locaux.